



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 30 janvier 2020, s'est réuni le 6 février 2020 à 18 heures, salle du Conseil de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 49
Présents : 42 jusqu'à 18h50, puis 43
Votants : 46 jusqu'à 18h50, puis 47
Secrétaire de séance : Jean LOMENECH

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Anne BORRY, Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Yves ANDRE, Marcel JAMBOU, Anne-Marie QUENEHERVE
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : André FRAVAL, Jeanne-Yvonne GOURLAOUEN
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Bernard PELLETER, Nolwenn LE CRANN, Christophe LESCOAT
MOËLAN-SUR-MER : Marcel LE PENNEC, Pascale NEDELLEC, Christophe RIVALLAIN, Alain JOLIFF, Gwenaël HERROUET
QUERRIEN : Jean-Paul LAFITTE, Juliette PASQUIER
QUIMPERLÉ : Michaël QUERNEZ, Danièle KHA, Marie-Madeleine BERGOT, Michel FORGET, Patrick TANGUY, Daniel LE BRAS, Cécile PELTIER, Martine BREZAC, Erwan BALANANT
RÉDÉNÉ : Jean LOMENECH, Lorette ROBERT-ROCHER, Yves BERNICOT
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Edith JEAN, Claude JAFFRE (arrivée à 18h50)
SAINT-THURIEN : Joël DERRIEN
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Danielle LE GALL, Didier LE DUC, Jean-Michel LEMIEUX
TRÉMÉVÉN : Roger COLAS

ABSENTS EXCUSES :

Marie-France LE COZ (BANNALEC), Anne MARECHAL (CLOHARS) Catherine BARDOU (CLOHARS), Loïc TANDE (LOCUNOLE), Renée SEGALOU (MOELAN), Lénéaïc ROBIN (TREMÈVEN)

POUVOIRS :

Marie-France LE COZ (BANNALEC) a donné pouvoir à Yves ANDRE (BANNALEC)
 Anne MARECHAL (CLOHARS) a donné pouvoir à Jacques JULOUX (CLOHARS)
 Renée SEGALOU (MOELAN) a donné pouvoir à Pascale NEDELLEC (MOELAN)
 Lénéaïc ROBIN (TREMÈVEN) a donné pouvoir à Roger COLAS (TREMÈVEN)

VIE COURANTE
13- SPORTS

Approbation des grilles tarifaires des Aquapaq communautaires

Projets de grilles tarifaires Aquapaq Quimperlé et Scaër 2020/2021				
	AQUAPAQ QUIMPERLE		AQUAPAQ SCAER	
	2019	2020	2019	2020
Adulte				
Une entrée	5,90 €	5,90 €	5,20 €	5,20 €
Carte 10 entrées	49,00 €	50,00 €	44,00 €	45,00 €
Annuel illimité (4 x sans frais)	345,00 €	350,00 €	290,00 €	295,00 €
Carte horaire 10 heures	38,00 €	38,50 €	34,00 €	34,50 €
Une entrée (tarif réduit : tr)	4,90 €	4,90 €	4,20 €	4,20 €
Centre forme				
Pass "piscine sauna hammam"	10,10 €	10,20 €	8,60 €	8,70 €
Pass "10 piscine sauna hammam"	85,00 €	86,00 €	78,00 €	79,00 €
Annuel illimité "piscine sauna hammam"	435,00 €	440,00 €	390,00 €	394,00 €
Pass "sauna hammam"	6,90 €	7,00 €	6,40 €	6,50 €
Pass "10 sauna hammam"	59,00 €	60,00 €	54,00 €	55,00 €
Enfant (de 4 à 18 ans)				
Une entrée	4,90 €	4,90 €	4,50 €	4,50 €
Carte 10 entrées	43,00 €	44,00 €	38,00 €	39,00 €
Centre de loisirs	3,70 €	3,80 €	2,70 €	2,80 €
Dernière heure (p/r fermeture bassins)			3,30 €	3,40 €
Enfant de moins de 4 ans	gratuit		gratuit	
Formule anniversaire (accès + goûter + prise en charge par un MNS)	8,70 €	8,80 €	8,70 €	8,80 €
Scolaires				
Scolaires extérieurs Quimperlé Communauté	2,40 €	2,50 €	2,40 €	2,50 €
Scolaires secondaires Quimperlé Communauté	2,40 €	2,50 €	2,40 €	2,50 €
Ecole de natation communautaire				
Adulte (saison) (4 x sans frais)	233,00 €	235,00 €	233,00 €	235,00 €
Enfant (saison)(4 x sans frais)	213,00 €	215,00 €	213,00 €	215,00 €
2ème membre d'une même famille (saison) (4 x sans frais)	175,00 €	175,00 €	175,00 €	175,00 €
Enfant, adulte (la séance de stage)	9,50 €	9,60 €	9,50 €	9,60 €
Enfant, adultes (séance individuelle de 30 min)	14,50 €	14,60 €	14,50 €	14,60 €
Animations aquatiques				
Future maman, bébé nageur (1 entrée)	5,90 €	5,90 €	5,90 €	5,90 €
Aquagym (1 séance)	10,80 €	10,90 €	10,10 €	10,20 €
Aquagym (10 séances - validité 1 an)	93,00 €	94,00 €	88,00 €	89,00 €
Aquagym (30 séances - validité 1 an)	213,00 €	215,00 €	200,00 €	202,00 €
Abonnement annuel plafonné 70 séances (4 x sans frais - validité 1 an)	360,00 €	370,00 €	320,00 €	330,00 €
Aquaspécifique (10 séances - validité 5 mois)	113,00 €	113,00 €	113,00 €	113,00 €
Aquaspécifique (30 séances - validité 14 mois)	243,00 €	243,00 €	243,00 €	243,00 €
Aquaspécifique (à la séance)	13,00 €	13,00 €	13,00 €	13,00 €
Tarif "évènementiel"	7,00 €	7,00 €	7,00 €	7,00 €
BNSSA	325,00 €	330,00 €		
Acquisition carte à puce	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €
Durée de validité des abts piscine et cartes horaires	24 mois	24 mois	24 mois	24 mois
Location de la salle de réunion Aquapaq Quimperlé Location d'un couloir de bassin Les abonnements Aquagym (10, 30 et 70 séances) sont nominatifs Ecole de natation communautaire : 30 séances minimum				

Nota : Il est proposé une réduction de 10 % aux CE et Amicales du personnel sur 4 types d'abonnement: le « 10 entrées adulte », le « 10 entrées enfant » et le « 10 entrées détente »

piscine sauna hammam » et « 10 entrées sauna hammam ». Cette réduction s'applique à partir de commandes d'au moins 10 abonnements.

Nota 2 : Les annuels illimités « piscine sauna hammam » pourront faire l'objet d'un règlement en 4 fois sans frais

L'assemblée délibérante est invitée à :

- APPROUVER les grilles tarifaires des Aquapaq pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- APPROUVE les grilles tarifaires des Aquapaq pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.

ADOPTÉ à l'unanimité

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

Sébastien MIOSSEC